

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

## Séance du 17 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h à la salle des Associations à Paulhac.

### Votants :

**CCHT** : Chantal AYGAT, Roland CLEMENCON, Gilles MARTIN, Sébastien NOEL, Yvan GONZALES

**CCCB** : Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Diane ESQUERRÉ, Sabine GEIL-GOMEZ, Thierry SAVIGNY, Denis BACOU

**C3G** : Michel ANGUILLE, Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, Patrick PLICQUE, Edmond VINTILLAS, Brigitte GALY, Véronique MILLET

**CCF** : Francis BERGON, Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Philippe PETIT, Colette SOLOMIAC

**CCVA** : Jean-Michel JILIBERT, Gilles JOVIADO, Robert SABATIER, Jean-Luc SALIERES, Francine MANDRA

**Absents ayant donné pouvoir** : Gérard GUERCI à Diane ESQUERRÉ, Céline FRAYARD à Thierry SAVIGNY, Jean-Claude ESPIE à Roland CLEMENCON

**Secrétaire de séance** : Sabine GEIL-GOMEZ

*Nombre de délégués : 47*

*Quorum : 24*

*Date de convocation : 9/12/2019*

*Membres présents : 28*

*Pouvoir : 3*

*Domaine : Finances*

*Délibération n°: 19/130*

**Objet** : Demande d'aide pour l'animation territoriale à la Région Occitanie – année 2020

Le Président expose que le PETR Pays Tolosan peut demander une subvention auprès de la Région Occitanie au titre de l'animation territoriale pour l'année 2020.

L'aide régionale pour l'accompagnement de l'ingénierie dans les territoires ruraux a pour plancher 30 000.00 euros, et, est attribuée dans le cadre de plafonds d'aide déterminés comme suit :

- Une part répartie de façon égalitaire entre les territoires de projets dédiée à l'animation du contrat et du programme Leader
- Une part péréquation déterminée en fonction du nombre de communes, du revenu moyen par habitant et de la densité des territoires

Le PETR sera amené à :

- Elaborer, animer, suivre et évaluer le Contrat de territoire et le programme Leader
- Mettre en œuvre les politiques répondant aux priorités régionales
- Expérimenter et innover (en lien avec la dotation pour l'innovation et l'expérimentation des Contrats Territoriaux 2018-2021)
- Développer les coopérations interterritoriales (notamment en lien avec l'Assemblée des Territoires)

Le soutien de la Région porte sur les dépenses de personnel, les études et AMO spécifiques.

**Entendu l'exposé du Président,**

**Et après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Syndical se prononce à l'unanimité de ses membres présents et représentés pour :**

- 1- Déposer une demande d'aide pour l'année 2020 au titre de l'accompagnement de l'ingénierie dans les territoires ruraux
- 2 Mandater le Président pour signer tout acte et tout document relatif à la bonne exécution de ce dossier.

**Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.**

Pour extrait conforme, le 17 décembre 2019

**Le Président,**



**Didier CUJIVES**

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 17 décembre 2019  
Au registre sont les signatures